



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 février 2009

-:-

L'an deux mille neuf, le 3 février, le Conseil Municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le 28 janvier, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Patrick SEVE, Maire de l'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick SEVE, M. Pierre COILBAULT, Mme Yannick PIAU, Mme Jacqueline GEYL, M. Dominique MERLE, Mme Sophie HASQUENOPH, Mme Nicole BICHAREL, Mme Françoise AUMAITRE-LOPATA, M. Patrick BOURDON, Mme Mireille MURA-SALAÜN, Mme Annie BESNIER, M. Gérard DELACOUR, Mme Sylvie BERLINE, M. Alain DUTEMPLE, M. Jean-Pierre CHARRE, M. Hervé NIOX-CHÂTEAU, Mme Noëlle DUCROUX, M. Christian CHAIA, Mme Christine PUND, Mme Odile STEPHANE-LEMARCHAND (arrivée à 18 h40), M. Bruno ROUYER, Mme Milène COITOUX, M. Stéphane COLONEAUX (arrivé à 18 h49), M. Abdoulaye BATHILY, M. Bernard GITLER, Mme Houria BOUDACHE, M. Jacques YVARS, Mlle Jihane MEKARNI (arrivée à 18 h45), M. Jean-Claude GARNIER, Mme Jeannine VIAUD-LE-NEONARD.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Denis HOCHSTETTER, représenté par M. COLONEAUX,
M. Bernard DELIANCOURT, représenté par Mme MURA,
Mme Anne D'HERVE, représentée par M. BOURDON,
M. Fernand BERSON, représenté par M. YVARS.

ABSENTE :

Mme Sonia VEBOBE

SECRETAIRE :

Mme Milène COITOUX

.../...

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, monsieur le maire ouvre la séance à 18h38.

1 - REMPLACEMENT DE CONSEILLERS MUNICIPAUX AU SEIN DE COMMISSIONS MUNICIPALES.

EST DESIGNÉ Jean-Claude GARNIER au sein de la commission solidarité, social, vieillissement de la population, santé, famille par 4 VOIX POUR.

EST DESIGNÉ Fernand BERSON au sein de la commission jeunesse, sport, citoyenneté, intégration par 4 VOIX POUR.

EST DESIGNÉ Jean-Claude GARNIER au sein de la commission logement, habitat, cadre de vie, sécurité par 4 VOIX POUR.

2 - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES.

Jean-Claude GARNIER **EST DESIGNÉ** membre du comité de la Caisse des Ecoles par 4 VOIX POUR.

3 - DEMANDES DE TITRES D'IDENTITE ET DE VOYAGE – CONVENTIONS RELATIVES A LA MISE A DISPOSITION D'UNE OU PLUSIEURS STATION(S) FIXE(S) D'ENREGISTREMENT ET AU PRET TEMPORAIRE D'UNE STATION MOBILE D'ENREGISTREMENT :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LES SIGNER.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les conventions, relatives à la mise en dépôt d'une ou plusieurs station(s) fixe(s) d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage des communes et, au prêt temporaire d'une station mobile d'enregistrement des titres d'identité et de voyage.

AUTORISE monsieur le Maire à les signer.

**4 - NETTOIEMENT DES VOIES ET DES LIEUX PUBLICS :
SIGNATURE DU MARCHÉ N°14 BIS.**

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

AUTORISE monsieur le Maire à signer :

- le marché avec l'entreprise attributaire,

Attributaire	Offre de base en € HT
OTUS 26, avenue des Champs Pierreux 92022 NANTERRE Tel : 01 55 69 69 00 Fax : 01 55 69 68 70	724 498,56 € HT/an soit 3 622 492,80 € HT sur cinq ans

- le rapport de présentation (article 79 du Code des Marchés Publics).

**5 - PARCELLES CORRESPONDANT A LA RUE GUSTAVE CHARPENTIER :
- ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE.
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES ACTES
AFFERENTS.**

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

DECIDE de se porter acquéreur de l'emprise de la rue Gustave Charpentier, appartenant à l'OGIF.

DECIDE de se porter acquéreur de l'emprise de la rue Gustave Charpentier, appartenant à France Habitation.

DIT que chacune de ces acquisitions se fera à l'euro symbolique.

AUTORISE le Maire à signer les actes d'acquisition ainsi que tous les documents y afférents.

6 - PARCELLE CADASTREE SECTION P N°26 SISE 18 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE :
- ACQUISITION.
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES ACTES AFFERENTS.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

DECIDE de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée section P n°26, sise 18 avenue du Général de Gaulle.

DIT que cette acquisition se fera au prix de 229 630,87 € T.T.C.

AUTORISE le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les documents y afférents.

7 - APPLICATION DU DROIT DES SOLS - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PASSEE AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VAL DE BIEVRE :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LE SIGNER.

Le Conseil,

APPROUVE le projet d'avenant n°1.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que les documents afférents.

Résultats des votes :

POUR	28
CONTRE	
ABSTENTION	6

8 - CENTRE MUNICIPAL DE SANTE - CONVENTION PASSEE AVEC LA MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE la convention.

AUTORISE Monsieur le Maire à la signer ainsi que les documents afférents.

9 - CENTRE MUNICIPAL DE SANTE - CONVENTION PASSEE AVEC L'ASSOCIATION SAINT-MICHEL DES SORBIERS :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE la convention.

AUTORISE Monsieur le Maire à la signer ainsi que les documents afférents.

10 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PASSEE AVEC LA MISSION LOCALE BIEVRE VAL DE MARNE :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

DECIDE d'approuver la convention à passer entre la Ville de l'Haÿ-les-Roses et la Mission Locale Bièvre Val de Marne, située au 28, rue Maurice Ténine à Fresnes afin de fixer les obligations des parties et les moyens y afférents, pour l'exercice 2009.

AUTORISE monsieur le maire à signer ledit document.

DIT que la dépense correspondante d'un montant de 72 452,88 € est inscrite au budget de la Ville à l'article 6574, chapitre 65, sous-fonction 520.

A 19h16, l'ordre du jour étant expiré, monsieur le Maire lève la séance.

Patrick SEVE
Maire de L'Haÿ-les-Roses
Conseiller régional d'Ile de France

Publication du : 5 mars 2009 au 6 mai 2009